

PROMEA CP ACTUALITÉS 02/19

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer de nouvelles informations relatives à PROMEA caisse de pension :

Rémunération des avoirs de vieillesse réglementaires

Lors de sa séance du 10 décembre 2019, le Conseil de fondation a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse réglementaires 2019 définitivement avec un taux d'intérêt de 1,25 %.

Le taux d'intérêt applicable aux avoirs de vieillesse réglementaires pour l'année 2020 sera fixé définitivement par le Conseil de fondation en décembre 2020 seulement. Le Conseil de fondation a toutefois déjà décidé que celui-ci est de 2 % au moins pour 2020. Pour les mutations de l'année 2020 (par ex. : sortie, départ à la retraite) le taux d'intérêt est ainsi de 2 %. Les avoirs de vieillesse des personnes assurées auprès de PROMEA caisse de pension au 31 décembre 2020 seront de même rémunérés à un taux de 2 % au moins pour l'année 2020.

Veillez noter que PROMEA caisse de pension utilise toujours le même taux d'intérêt pour la rémunération des avoirs de vieillesse obligatoire et surobligatoire (taux enveloppant). Le tableau ci-dessous vous donne en outre un aperçu des taux d'intérêt appliqués au cours des années antérieures. Le taux d'intérêt minimal selon la LPP est fixé par le Conseil fédéral.

Année	Taux d'intérêt PROMEA caisse de pension	Taux d'intérêt minimal selon la LPP
2016	2 %	1,25 %
2017	2 %	1 %
2018	2 %	1 %
2019	1,25 %	1 %
2020	2 % (taux d'intérêt garanti)	1 %

Les réserves de cotisation des employeurs continueront, à partir du 1^{er} janvier 2020, à bénéficier d'un taux d'intérêt inchangé de 0,25 %.

Nous vous remercions de bien vouloir communiquer ces informations à vos collaboratrices et collaborateurs. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Veuillez, le cas échéant, vous adresser à la direction de PROMEA caisse de pension en composant le 044 738 53 53 ou par e-mail adressé à info@promea.ch.

Nous vous remercions pour l'excellente collaboration et adressons, à vous et à vos collaboratrices et collaborateurs, nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

Schlieren, le 18 décembre 2019

Meilleures salutations

PROMEA caisse de pension

Conseil de fondation et direction